

Montréal, le 29 janvier 2021

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Vincent Locas, avocat  
Conseiller juridique senior  
Affaires règlementaires et réclamation  
Énergir  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Prix du transport et de l'équilibrage  
Dossier Régie : R-4119-2020**

---

Maître Locas,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la demande d'Énergir du 18 janvier 2021 dans laquelle cette dernière indique que la Commission de l'énergie de l'Ontario a rendu, le 6 novembre 2020, une décision dans le dossier EB-2020-0095 modifiant les tarifs d'Enbridge Gas Inc. au 1er janvier 2021. Par ailleurs, Énergir indique également que la Régie de l'énergie du Canada (RÉC) a rendu le 14 décembre 2020 l'ordonnance TG-014-2020, laquelle modifie, sur une base finale, les taux de TCPL pour son réseau principal pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2026.

Énergir précise que l'impact total des modifications susmentionnées pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2021 est évalué à une baisse de 1,4 M\$ sur le coût du transport et à une baisse de 0,3 M\$ sur le coût du service d'équilibrage.

À la suite de l'examen de la demande, la Régie autorise Énergir à inclure l'effet des modifications aux coûts de transport et d'équilibrage, lors du Rapport annuel au 30 septembre 2021, par le compte de frais reportés comptabilisant les trop-perçus/manques à gagner des services de transport et d'équilibrage, tel qu'approuvé par la décision D-2013-054 (paragr. 42).

Par ailleurs, la Régie a pris connaissance de la proposition de modification des taux apparaissant à l'article 13.2.2.2 des Conditions de service et Tarif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 afin d'ajuster périodiquement ceux-ci pour refléter les modifications aux tarifs de TCPL.

La Régie autorise la mise à jour des taux apparaissant à l'article 13.2.2.2 afin de refléter l'ordonnance TGI-003-2020 émise par la RÉC.

Veillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Lis'.

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml